

Légion d'honneur : promotion du 1er janvier 2012

Au 1^{er} janvier paraît au *Journal officiel* l'une des trois promotions civiles annuelles de la Légion d'honneur, regroupant le nom des nouveaux décorés et des personnes promues dans l'ordre. Fondée par Napoléon Bonaparte en 1802, la Légion d'honneur est aujourd'hui la plus élevée des distinctions nationales françaises.

Sommaire

Promotion du 1er janvier 2012	p. 2
✓ Répartition des décorés par activité	p. 2
✓ Promotion du travail	p. 3
✓ Portraits de décorés	p. 3
Critères d'attribution de la Légion d'honneur	p. 7
Etapas de nomination dans la Légion d'honneur	p. 6
Lexique	p. 7
Chiffres clefs	p. 9

Contact presse

Grande chancellerie de la Légion d'honneur
Alice Bouteille
LD : 01.40.62.83.15
alice.bouteille@legiondhonneur.fr

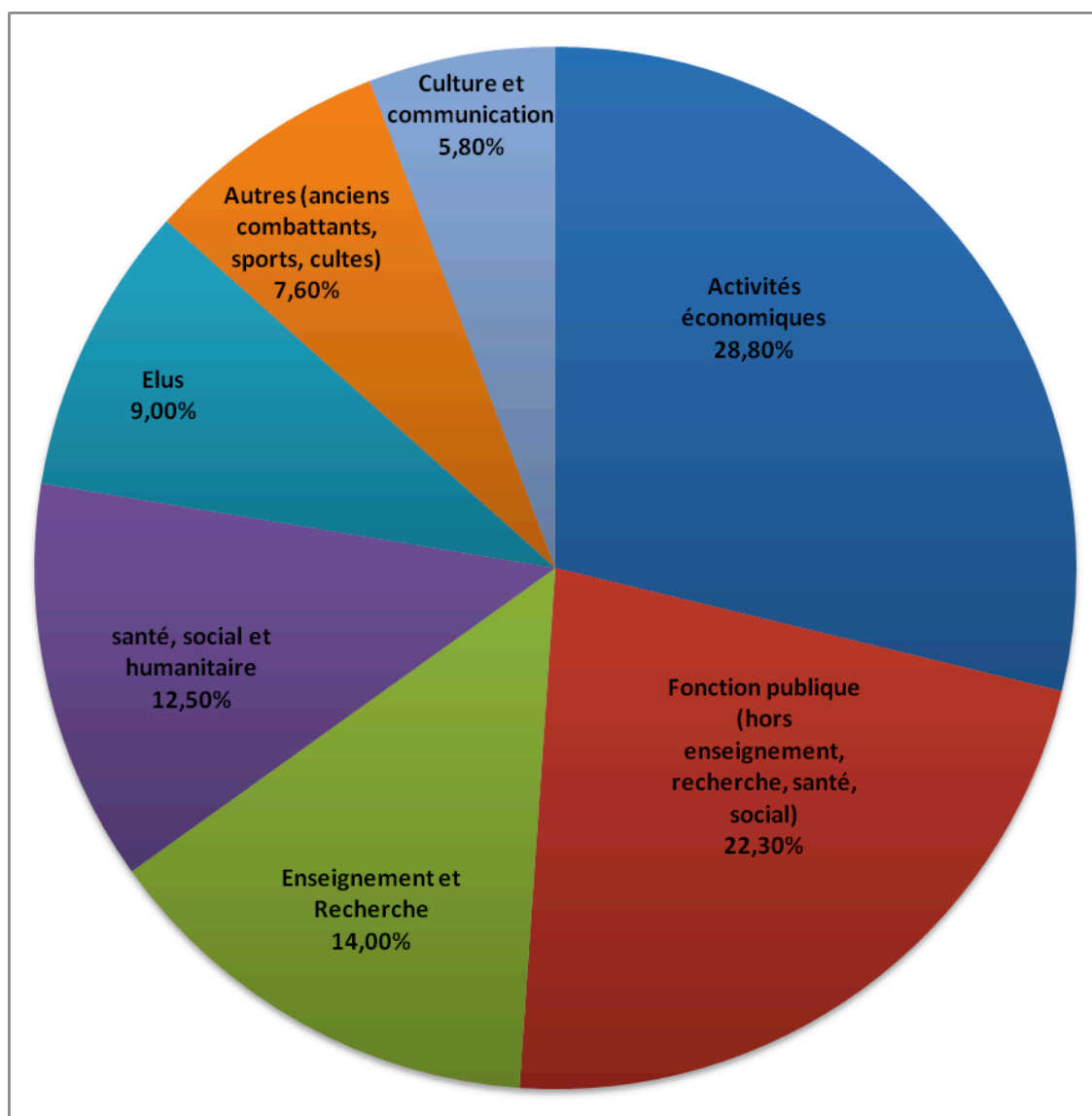
Promotion du 1er janvier 2012

La promotion du 1^{er} janvier 2012 compte 829 décorés dont 690 chevaliers. Elle porte ainsi le nombre total de décorés civils pour 2011 à 2.179 personnes, en légère baisse par rapport à 2010 (2.222 décorés civils).

Nota bene. Les militaires d'active font l'objet d'une promotion début juillet, les militaires de réserve au printemps.

✓ Répartition des décorés du 1^{er} janvier 2012 par activité

Comme dans chacune des trois promotions civiles annuelles, l'ensemble des activités du pays est représenté, répondant au principe d'universalité de la Légion d'honneur.



✓ **Promotion du travail**

Une fois par an, adjointe à la promotion civile du 1er janvier ou de Pâques, est publiée la promotion du travail. Créée en 1958 sous l'impulsion d'André Malraux, cette promotion vise à distinguer des personnes d'origines modestes et que leurs mérites personnels ont amenées à une réussite professionnelle exemplaire.

Cette année, la promotion du travail compte dix décorés. On peut citer notamment **Sylvie Tréhard née Chailloux, directrice de société, nommée chevalier**. Elle se lance dans la vie active à 16 ans avec un CAP et un BEP et est bientôt recrutée comme assistante de direction dans une entreprise de fabrication de vêtements. A 25 ans, elle fonde sa propre société, Textile du Maine, qu'elle ne cesse de développer et de moderniser, œuvrant pour garantir une très haute qualité de production et maintenir le niveau de compétence de ses 15 salariés. Sylvie Tréhard est en outre membre actif de différentes organisations pour la formation professionnelle et la défense des savoir-faire dans le textile, et déléguée consulaire à la CCI du Maine-et-Loire.

Autre parcours de cette promotion du travail, celui de **Daniel Bidet, nommé chevalier**. Chef de menuiserie en retraite, il est maire de Bourguenolles (Manche) depuis 1989. Il commence sa carrière comme apprenti menuisier, passant son CAP par correspondance. En 1973, à 24 ans, il s'installe à son compte avec son jeune frère ; il va embaucher jusqu'à 12 salariés et former une vingtaine d'apprentis. En 1994, il crée avec sa femme et leurs deux fils, les Ateliers de menuiserie Bidet et rentre avec succès sur un nouveau marché, celui de la menuiserie en PVC destinée aux artisans. En 2009, il cède à ses fils une entreprise en excellente santé.

✓ **Portraits de décorés du 1^{er} janvier 2012**

La Légion d'honneur distingue des personnalités au parcours exceptionnel, connues comme anonymes. Dans la promotion du 1^{er} janvier 2012, on peut relever à titre d'exemples les personnes suivantes, qui en illustrent la diversité (voir le *Journal officiel* à cette date pour la promotion complète).

Marie Traore née Beaugendre, chevalier

Missionnaire protestante, directrice du centre médical SCHIPHRA (Ouagadougou, Burkina Faso). Reprend la direction de ce centre menacé de fermeture et le développe au bénéfice des plus démunis. Près de mille patients sont reçus chaque jour et 600 opérations chirurgicales effectuées chaque année.

Madeleine Vaillant née d'Engremont, chevalier

Ancienne internationale de basket-ball, membre du comité directeur de la Fédération française du sport adapté (FFSA), masseur-kinésithérapeute en retraite. Promeut les activités physiques et sportives, notamment en facilitant leur accès aux personnes handicapées, et en mettant bénévolement ses compétences médicales au service des sportifs de haut niveau au sein de la FFSA.

Stéphane Heit, chevalier

Avocat au barreau de Nancy, Maître de conférences à l'université Paris VII. Enseigne en outre à l'école des cadres et des techniciens, à la CCI des Vosges, à l'école de commerce de Nancy. Vice-président de la CGPME de Meurthe-et-Moselle et du Centre de ressources et de formation des organismes de la sécurité sociale. Multiplie les engagements bénévoles pour la formation, la santé et le travail au sein de l'Ursaff, la CPAM, la CAF.

Gilles Kleitz, chevalier

Ingénieur, chef de projet biodiversité-ressources naturelles à l'agence française de développement (AFD). Expert agronome en biodiversité, il investit de nombreuses responsabilités au sein de différentes organisations à vocation internationale (GRET, CIRAD, ECOPAS, FITCA, DNP...), en France et en Afrique. Il y œuvre dans l'intérêt général pour le développement durable et solidaire, la biodiversité, la gestion responsable des ressources naturelles.

Isabelle Moreaux née Jouannet, chevalier

Restauratrice de tableaux, meilleur ouvrier de France, elle travaille pour les institutions muséales, les monuments historiques et les collectionneurs privés. Membre de l'association « La guilde d'ateliers », elle œuvre pour la promotion des métiers de l'artisanat, l'apprentissage, les salons des métiers et les expositions. Troisième secrétaire de la chambre des métiers et de l'artisanat de Savoie.

Marie-Paule Cahin née Duby, chevalier

Proviseure. Ancien professeur d'anglais, proviseure de lycée depuis 1986. Membre de divers groupes de pilotage (mission d'insertion, élèves handicapés...), elle fait de l'insertion des jeunes sa priorité, innovant au sein de son propre établissement (lycée Uruguay-France d'Avon, Seine-et-Marne) qu'elle fait passer de lycée professionnel à polyvalent.

Anne-Françoise Faux née Tissier, chevalier

Magistrat, Sous-directrice des droits de l'Homme à la direction des affaires juridiques du ministère des affaires étrangères et européennes depuis 2005, présidente du groupe de réforme au sein de la Cour européenne des droits de l'Homme. Ancien chef de bureau des questions pénales au sein de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques au

ministère de l'intérieur, ancienne vice-présidente au tribunal de grande instance de Cayenne et de Créteil.

Jeanne-Marie de Broglie, née de Maillé de la Tour Landry, chevalier

Directrice honoraire d'une société de vente aux enchères pour l'Europe. Pionnière dans le marché de l'art, elle fonde et dirige pendant vingt ans le bureau de Paris de Christie's et ouvre celui d'Aix-en Provence. Elle est un temps présidente de Christie's Europe. Depuis sa retraite, elle est membre actif de nombreuses sociétés d'amis de musées (Louvre, centre Pompidou, Orsay, Gustave Moreau, fondation Dubuffet, collection Lambert d'Avignon).

Xavier Muller, chevalier

Ancien conseiller régional d'Alsace, maire honoraire de Marlenheim (Bas-Rhin). Ancien agriculteur et viticulteur, intervenant actif au sein de structures professionnelles. Parallèlement, a mené une carrière politique, œuvrant dans le domaine social et pour le développement touristique de sa commune.

Brigitte Van den Hove-Smith, chevalier

Bénévole associative (Etats-Unis). Membre actif de nombreuses sociétés de bienfaisance dans différents pays qu'elle a habités (Etats-Unis, Arabie saoudite, Italie, France), enseignement du français à l'étranger, participation aux cérémonies de commémoration du 60^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie et soutien aux vétérans américains de la seconde guerre mondiale s'étant battu en France.

Denis Gauer, officier

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Irak, après Amman, Conakry et Freetown. Ancien ambassadeur itinérant délégué à l'environnement, haut fonctionnaire du développement durable pour le ministère des affaires étrangères, ancien secrétaire général pour la préparation de la conférence sur l'accès au nucléaire civil (mars 2010).

André Vingt-Trois, officier

Cardinal-archevêque de Paris, président de la conférence des évêques de France. Spécialiste des questions de formation, a réorganisé les séminaires dans les années 80. Considéré comme le fils spirituel de Mgr Lustiger, il lui succède comme archevêque de Paris en 2005. Promeut des rapports apaisés entre l'Eglise et la République, ainsi qu'un dialogue interreligieux (création de la Conférence des responsables du culte en France).

Raphaël Alomar, commandeur

Gouverneur de la banque de développement du conseil de l'Europe (CEB) depuis 1993. Donne à la CEB un rôle majeur dans la politique de solidarité en Europe, multipliant les pays adhérents, consolidant sa réputation sur les marchés financiers, développant des accords

avec la Commission européenne, les autres banques de développement en Europe et les agences spécialisées dans l'ONU pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Bernard Esambert, grand officier

Ancien président de sociétés, président-fondateur d'organismes de recherche (sur l'épilepsie, le cerveau), vice-président de la Pasteur Foundation, administrateur de la Fondation Pierre Fabre, de l'Institut du vivant. Administrateur de l'association Mémoires des déportés et résistants d'Europe, vice-président trésorier de l'association Georges Pompidou.

Yves Pouliquen, grand officier

Professeur des universités honoraire, membre de l'Académie française. Médecin, chercheur en ophtalmologie, président honoraire de la banque française des yeux, président de la fondation Singer-Polignac.

Hélène Carrère d'Encausse, grand'croix

Secrétaire perpétuel de l'Académie française, première femme nommée à cette responsabilité. Historienne spécialiste de la Russie, membre étranger de l'Académie des sciences de Russie. A publié de nombreux ouvrages dont *l'Empire éclaté*, *La gloire des nations ou la fin de l'empire soviétique*, *Lénine*.

Maurice Herzog, grand'croix

Ancien ministre (jeunesse et sports), membre honoraire du Comité international olympique et sportif, ancien président de sociétés, ancien parlementaire. Alpiniste et explorateur, vainqueur de l'Anapurna (1950), auteur de la première loi anti-dopage au monde (1965), maire de Chamonix (1968-77), écrivain.

Critères d'attribution de la Légion d'honneur

Le code de la Légion d'honneur précise dans son premier article qu'elle « est la récompense de mérites éminents acquis au service de la nation soit à titre civil, soit sous les armes ».

La Légion d'honneur est donc **universelle**, elle a vocation à distinguer des personnes issues de tous les secteurs d'activité du pays : civils et militaires, industriels, commerçants, professeurs, artistes, agriculteurs, sportifs, personnes de rang élevé ou modeste...

Les « **mérites éminents** » des décorés prennent les formes les plus diverses puisqu'il s'agit d'évaluer l'action d'un être humain, unique par définition. La notoriété des actes doit être reconnue et un minimum de **vingt années d'activité** est requis.

Les légionnaires œuvrent **au bénéfice du pays** et non dans leur intérêt propre exclusif. Ils contribuent au bien public par la création d'emplois, le développement de l'éducation, le soutien aux défavorisés, la sécurité intérieure. Ils apportent des compétences propres à favoriser l'innovation technologique, scientifique, médicale, écologique ainsi que la création artistique et intellectuelle. Ils participent au rayonnement de la France à l'étranger par leurs interventions militaires et diplomatiques, leurs prouesses sportives ou le déploiement commercial de leur activité. La liste ne peut être exhaustive et il n'est pas pertinent de comparer des carrières réalisées dans des champs d'activité différents.

Etapes de nomination dans la Légion d'honneur

Tout Français ou Française ayant rendu à la nation des services éminents est susceptible d'être proposé pour la Légion d'honneur. Les **ministres**, et eux-seuls, proposent des candidats selon un contingent prédéfini. Les candidatures émanent des administrations décentralisées, du monde du travail et du domaine associatif.

Chaque candidat fait l'objet d'un mémoire de proposition qui est soumis au **conseil de l'ordre**, composé de 17 membres indépendants, représentatifs de l'activité du pays et eux-mêmes décorés de la Légion d'honneur. Présidé par le **grand chancelier**, aujourd'hui le général d'armée Georgelin, le conseil de l'ordre décide de la nomination ou de la promotion dans la Légion d'honneur. Ces décisions sont ensuite validées par un décret du Président de la République, grand maître de l'ordre, décret qui paraît au *Journal officiel de la République française*.

Une fois nommé, le futur légionnaire doit se faire décorer pour être pleinement membre de l'ordre. Il désigne un décoré d'un grade équivalent ou supérieur au sien qui lui remettra les insignes de la Légion d'honneur lors d'une cérémonie de réception. Il détiendra alors un brevet attestant de son appartenance à l'ordre et pourra porter sa décoration.

Lexique

Code de la Légion d'honneur

Le code est la charte fondamentale de l'ordre de la Légion d'honneur. Etabli en 1962 par la volonté du général de Gaulle, il rassemble en un seul document les textes préexistants et définit une doctrine et des principes généraux de fonctionnement.

Grades et dignités

Il existe trois grades dans la Légion d'honneur - chevalier, officier et commandeur - et deux dignités, grand officier et grand'croix.

La promotion dans la hiérarchie de l'ordre n'est en aucun cas automatique. On accède au grade supérieur par la preuve de nouveaux mérites et après une durée minimale de huit ans pour être officier, cinq ans pour le grade commandeur, trois ans pour être élevé à la dignité de grand officier et à nouveau trois ans pour la dignité de grand'croix.

Initiative citoyenne

Procédure par laquelle tout citoyen peut proposer dans l'ordre une personne qu'il estime méritante. Cette procédure répond à des modalités précises, notamment le soutien de 50 signataires issus du même département. Comme toutes les propositions dans l'ordre, les candidatures issues de l'initiative citoyenne passent par les ministères dont elles relèvent.

Légionnaire ou membre de la Légion d'honneur

Personne décorée de la Légion d'honneur et reçue dans l'ordre.

Les ministres, les parlementaires et les membres des cabinets ministériels ne peuvent pas recevoir la Légion d'honneur (ou être promus) pendant la durée de leur mandat ou de leurs fonctions.

Mémoire de proposition

Dossier de candidature d'une personne proposée par un ministre pour être décoré.

Ce mémoire contient un exposé complet et détaillé des activités professionnelles du candidat et un exposé de toutes ses autres activités (activités associatives, branches professionnelles, domaine de la formation etc.). L'ensemble doit s'accompagner de documents complémentaires : avis de tutelle des ministères, enquête d'honorabilité, extrait de casier judiciaire. Peuvent également figurer au dossier des listes de travaux ou publications.

Ordre

Association honorifique créée en vue de récompenser le mérite et obéissant à des principes communs.

Promotion de la Légion d'honneur

Liste de personnes nouvellement décorées ou promues dans l'ordre. Il existe trois promotions civiles annuelles (1^{er} janvier, Pâques, 14 juillet), une promotion pour les militaires en activité (début juillet), une promotion pour les militaires de réserve et les mutilés de guerre (mai).

Réception dans l'ordre

Cérémonie au cours de laquelle le récipiendaire est décoré par un légionnaire d'un grade équivalent ou supérieur au sien, ce qui fait de lui un membre de l'ordre.

Chiffres clefs

Nombre de membres de la Légion d'honneur : 93.000.

C'est un chiffre stable depuis une dizaine d'année. Le code prévoit un nombre maximum de 125.000 décorés vivants.

Nombre de personnes décorées chaque année : 3.500

Le nombre de décorés fait l'objet d'un contingent triennal de manière à pouvoir respecter le seuil maximum imposé par le code (cf. ci-dessus). Les décorés sont chaque année environ 2200 civils (à parité homme femme), 650 militaires d'active et 650 militaires de réserve et anciens combattants.

Age moyen d'entrée dans la Légion d'honneur pour un civil

On devient chevalier de la Légion d'honneur à 58 ans en moyenne.

Nombre de dossiers ajournés au conseil de l'ordre

Le conseil de l'ordre rejette environ 15% de dossiers, pour des raisons de mérites insuffisants.